CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS
Département de l'économie
et de la formation
Service de la formation
professionnelle
**École professionnelle
commerciale et artisanale**
Avenue de France 25, 1950 Sion

EPCA

EMPLOYÉ-E DE COMMERCE AFP + CFC

EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE L'APPRENTI-E REQUIS

Préambule

Les nouvelles ordonnances du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employé-e de commerce avec AFP et avec CFC modifient profondément les approches pédagogiques et didactiques de l'enseignement à l'école professionnelle.
Pour s'adapter à ces nouvelles méthodes et répondre aux attentes du monde professionnel où le numérique occupe une part toujours plus importante, les apprentis soumis aux nouvelles ordonnances devront, dès la rentrée 2023-2024, apporter leur ordinateur personnel à l'école (approche BYOD). L'enseignement restera toutefois mixte puisque livres et ordinateurs se complèteront au profit de l'apprentissage des apprenti-e-s.

L'équipement informatique de l'apprenti-e fait désormais partie du matériel scolaire à sa charge.

Les apprenti-e-s qui ne seraient pas encore équipés d'un ordinateur portable respectant les spécifications minimales ci-après, ont la possibilité de bénéficier d'offres avantageuses soit via l'offre PAIR (Partenariat des Achats Informatiques Romands), soit via l'offre Neptun. Plus d'informations à ce sujet sur www.ictvs.ch, sous Equiper / Offres matériel.

Spécifications minimales requises

- Ordinateur portable avec système d'exploitation Windows 10 ou 11, sauf la version "S" (les autres systèmes d'exploitation ne sont pas autorisés) ;
- Taille de l'écran supérieure ou égale à 13 pouces (idéalement 15'') ;
- Batterie de longue autonomie permettant de tenir au moins 5 (voire 10) heures sans recharge ;
- Mémoire vive supérieure à 8 GB (idéalement 16 GB)
- Disque dur d'une capacité supérieure ou égale à 512 GB
- Wifi : Interface WLAN selon norme 802.11 ax
- Clavier Suisse (QWERTZ)
- Accessoires optionnels, mais recommandés : souris optique USB (si pas de touchpad intégré), protection pour le transport (sac à dos ou sacoche rembourrée)

L'élève dispose gratuitement des outils de la suite Office par l'intermédiaire de son environnement numérique de travail (ENT).